

AVIS DES SOCIETES

Prescription quinquennale

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouria Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont avisés que les dividendes relatifs à l'exercice 2011, mis en paiement le 10 septembre 2012, seront frappés par la prescription quinquennale à compter du 10 septembre 2017.

En conséquence, le coupon N° 66 y afférent, ne sera plus payable à partir de cette date.